



Emploi

D'ici à 2020, trois actifs sur dix exerçant un emploi en Ile-de-France sont susceptibles de cesser leur activité, soit 1 644 000 personnes.

Ces fins de carrière se feront à un âge plus avancé en Ile-de-France qu'en province. Les femmes seront légèrement moins nombreuses que les hommes parmi ces départs.

Les cadres administratifs, comptables et financiers et les agents d'entretien seront les deux métiers les plus représentés. De la même façon, l'administration publique, le commerce et l'enseignement concentreront à eux seuls 29 % des fins de carrière.

Christophe Le Guinio
(Insee Ile-de-France)

Morad Ben Mezian
(Défi-métiers)

François Rageau
(Direccte Ile-de-France)

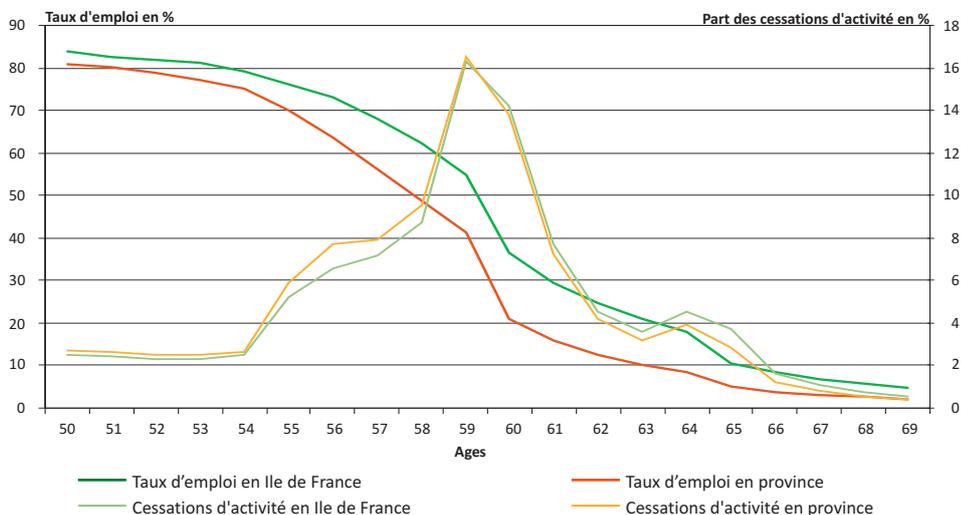
Les seniors franciliens cesseront leur activité plus tard que les provinciaux

D'ici 2020, 1 644 000 personnes exerçant un emploi en 2009 en Ile-de-France pourraient cesser leur activité professionnelle. En Ile-de-France, 56 % d'entre elles le feront avant leurs 61 ans. Les départs au-delà de 60 ans concerneront 722 500 personnes, dont 154 000 après 65 ans (soit 9 %). En province, les actifs en emploi cesseront leur activité à un âge moins avancé (61 % avant 61 ans, 7 % après 65 ans) ❶. A âge égal, les seniors (population de 50 à 69 ans) ayant cessé leur activité sont moins

nombreux en Ile-de-France qu'en province et les actifs en emploi plus nombreux. Le taux d'emploi (❷ Sources et définitions) des seniors est nettement plus élevé dans la région : il est de 52 % en Ile-de-France contre 42 % en province ❷. Parmi les 60 ans ou plus, le taux d'emploi est deux fois plus important dans la région qu'en province. Cet écart provient du fait que les actifs franciliens en emploi sont plus diplômés, plus souvent cadres, et sont entrés dans la vie professionnelle plus tardivement que les actifs provinciaux.

❶ En Ile-de-France, les fins de carrière seront plus tardives qu'en province

Taux d'emploi et ventilation des cessations d'activité par âge entre 50 et 69 ans



Lecture : en Ile-de-France, le taux d'emploi à 50 ans est de 83,8 % ; les cessations d'activité à l'âge de 59 ans représentent 16,3 % des cessations d'activité entre 50 et 69 ans.

Source : Insee, recensement de la population 2009

2 Les seniors franciliens sont davantage en emploi que ceux de province

	Ile-de-France			Province		
	Population active en emploi	Part dans la population active en emploi des seniors (en %)	Taux d'emploi (en %)	Population active en emploi	Part dans la population active en emploi des seniors (en %)	Taux d'emploi (en %)
Seniors, dont :	1 280 479	100,0	52,4	5 089 827	100,0	42,4
Hommes	656 156	51,2	55,8	2 653 337	52,1	45,6
Femmes	624 323	48,8	49,2	2 436 490	47,9	39,5
dont :						
50 à 54 ans	613 148	47,9	81,7	2 684 306	52,7	78,5
55 à 59 ans	483 098	37,7	66,9	1 911 957	37,6	55,9
60 à 64 ans	155 760	12,2	26,7	420 662	8,3	14,1
65 à 69 ans	28 473	2,2	7,3	72 902	1,4	3,4

Source : Insee, recensement de la population 2009

Des fins de carrière un peu moins importantes en Ile-de-France qu'en province

En Ile-de-France, trois actifs en emploi sur dix vont cesser leur activité d'ici 2020. Le taux de retrait s'élève précisément à 29 % dans la région : il est inférieur de deux points à celui de la province (31 %). La population francilienne est moins âgée qu'en province : les 50-69 ans représentent 20,8 % de la population totale francilienne contre 23,6 % en province. Par ailleurs, à âge donné, les seniors franciliens sont davantage en emploi qu'en province.

En 2009, 1 280 500 actifs de 50 ans ou plus occupent un emploi en Ile-de-France et la plupart d'entre eux cesseront leur activité d'ici 2020. Les autres fins de carrière à l'horizon 2020 seront le fait d'actifs en emploi ayant actuellement moins de 50 ans, et qui partiront avant leurs 61 ans. Les cessations d'activité vont mécaniquement diminuer sur la période 2010-2020. La génération actuelle des 40-49 ans est moins nombreuse que celle des 50-59 ans et elle partira en retraite plus tard du fait de la nouvelle législation sur les retraites. Ainsi, les fins de carrière seront plus nombreuses en début de période, avec un rythme moyen

annuel de 156 000 départs entre 2010 et 2015, contre 118 000 entre 2016 et 2020.

Les femmes presque autant concernées que les hommes

En Ile-de-France, le taux de retrait des femmes est légèrement inférieur à celui des hommes (28,8 % contre 29,7 %). Dans les deux cas, ce taux de retrait est plus faible qu'en province (- 1,4 point pour les hommes, - 1,8 point pour les femmes). La part des seniors dans la population active en emploi est identique pour les femmes et pour les hommes (24 %). Parmi les seniors, le taux d'emploi des femmes est cependant moins élevé que celui des hommes (49 % contre 56 %). En province, cet écart est identique (39 % pour les femmes et 46 % pour les hommes). Le taux d'emploi des femmes est, en Ile-de-France comme en province, toujours inférieur à celui des hommes quel que soit l'âge. Les femmes sont donc moins nombreuses que les hommes dans la population active en emploi des seniors. De ce fait, les femmes représentent un peu moins de la moitié (47 %) des fins de carrière entre 50 et 70 ans. Cette proportion reste inférieure à 50 % quel que soit l'âge, sauf à 61 ans et 66 ans, où les femmes sont majoritaires (respectivement 55 % et 52 %). En moyenne, les femmes cessent leur activité un peu plus tôt que les hommes (58,4 ans contre 59,0 ans).

Sources et définitions

Les données de cette étude sur la population et l'emploi sont issues du recensement de la population de 2009 (RP 2009). Les estimations de cessations définitives d'activité sur la période 2010-2020 sont obtenues par micro-simulation sur des données individuelles. Le principe est le suivant : lors d'une année d'observation, on applique en fonction de différentes caractéristiques de l'individu et de son emploi une probabilité de cesser définitivement son activité l'année suivante. Selon cette probabilité, on fait effectivement sortir cet individu du marché du travail ou on l'y maintient. On réitère le processus l'année suivante (en faisant évoluer l'âge de l'individu, les autres variables étant supposées constantes dans le temps). Ce processus se termine lorsqu'il ne reste plus en emploi que des individus de 70 ans que l'on fait automatiquement partir en retraite l'année de leurs 71 ans. On peut ainsi estimer année après année le nombre de cessations d'activité. Les probabilités de sortie d'activité sont estimées à partir des enquêtes emploi en continu de 2003 à 2011 et du modèle de micro-simulation Destinie 2, qui intègre la réforme des retraites de 2010 et le décret du 4 juillet 2012. Elles sont appliquées sur les données individuelles issues du RP 2009.

On appelle ici « senior » un individu âgé de 50 à 69 ans pour les actifs en emploi, de 50 à 70 ans pour les cessations d'activité.

Les **familles professionnelles (FAP)** regroupent les métiers à niveaux de qualification identiques et faisant appel à des compétences professionnelles proches. Il s'agit d'un regroupement en 87 postes des professions et catégories sociales (PCS) de l'Insee, cohérent avec le répertoire opérationnel des métiers de Pôle emploi (Rome).

Les **secteurs d'activité** sont décrits selon la nomenclature agrégée en 38 postes.

Le **taux d'emploi** est le rapport entre le nombre d'actifs en emploi âgés de 15 ans ou plus et l'ensemble de la population correspondante.

Le **taux de retrait** du marché du travail est le rapport entre la population qui sera définitivement sortie du marché du travail entre 2010 et 2020 et celle qui occupe un emploi en 2009. Cette part reflète la perte d'actifs occupant un emploi que connaîtrait la région pour cause de fin de carrière.

De nombreuses cessations d'activité de cadres administratifs, comptables et financiers

Certains métiers seront plus représentés que d'autres parmi les cessations d'activité. En Ile-de-France, les cadres administratifs et financiers formeront le contingent le

③ Les cadres administratifs et financiers et les agents d'entretien représentent 10 % des fins de carrière

Les dix métiers les plus représentés parmi les fins de carrière en Ile-de-France

Métiers (Familles professionnelles)	Départs 2010-2020	Actifs en emploi en 2009	Taux de retrait (en %)	Part dans l'ensemble des départs (en %)
Cadres des services administratifs, comptables et financiers	90 200	297 400	30,3	5,5
Agents d'entretien	75 500	191 600	39,4	4,6
Enseignants	68 100	216 900	31,4	4,1
Employés administratifs de la fonction publique (catégorie C et assimilés)	65 200	188 300	34,6	4,0
Cadres de la fonction publique (catégorie A et assimilés)	52 400	143 100	36,6	3,2
Conducteurs de véhicules	47 500	136 700	34,8	2,9
Cadres commerciaux et technico-commerciaux	41 000	164 000	25,0	2,5
Professions intermédiaires administratives de la fonction publique (catégorie B et assimilés)	39 000	109 900	35,5	2,4
Techniciens des services administratifs, comptables et financiers	38 000	145 000	26,2	2,3
Professionnels des arts et des spectacles	37 300	163 500	22,8	2,3

Source : Insee, recensement de la population 2009

plus important dans les fins de carrière d'ici 2020, avec 90 200 départs (5,5 % du total des partants) ③. Ils seront suivis par les agents d'entretien (75 500 départs, soit 4,6 % du total). Trois autres familles de métiers fourniront chacune plus de 50 000 cessations d'activité selon les projections établies : les enseignants, les employés administratifs de la fonction publique de catégorie C et les cadres de la fonction publique de catégorie A.

La structure des départs par famille professionnelle est liée bien évidemment à celle de l'emploi régional. Mais elle dépend aussi de la pyramide des âges des familles de métier et des conditions de départs en retraite de ces métiers. Ainsi, en Ile-de-France, deux familles d'activité employant de très nombreuses personnes dans la région ne figurent pas parmi les premiers métiers concernés par les fins de carrière : les ingénieurs informatiques et les vendeurs. Dans les deux cas, les seniors

sont peu nombreux parmi les actifs en emploi.

39 % des agents d'entretien auront quitté le marché du travail d'ici 2020

Les taux de retrait des actifs franciliens en emploi varient de 18 % dans les métiers de l'informatique et des télécommunications à 39 % dans les métiers des matériaux souples, du bois et de l'industrie graphique (hors ingénieurs). Cette part est également très forte (38 %) dans les métiers des services aux particuliers et aux collectivités, notamment les agents d'entretien (39 %).

Le volume de départs ne signifie pas nécessairement qu'un nombre identique de postes sera vacant dans les mêmes métiers pour les entrants dans la vie active. En effet, d'autres facteurs interviennent, tels que les gains de productivité, le développement du domaine d'activité et le

mode d'entrée dans le métier. Ainsi, le nombre de postes dans les métiers de l'informatique, en développement, ne se résume pas aux postes libérés par les fins de carrière. De même, le métier d'agent d'entretien, peu qualifié, est plus souvent occupé par des salariés en deuxième partie de carrière, après une réorientation professionnelle.

Des spécificités régionales

Quelques spécificités franciliennes apparaissent, largement liées à la structure socioprofessionnelle régionale : les cadres commerciaux et technico-commerciaux, les cadres administratifs et financiers et les professionnels des arts et spectacles figurent dans les principaux métiers concernés par ces départs dans la région, mais pas sur l'ensemble du territoire. A l'inverse, des métiers parmi les dix principaux pourvoyeurs de fins de carrière en France sont absents en Ile-de-France : agriculteurs, éleveurs, sylviculteurs et bûcherons, aides à domicile et aides ménagères ainsi que maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce.

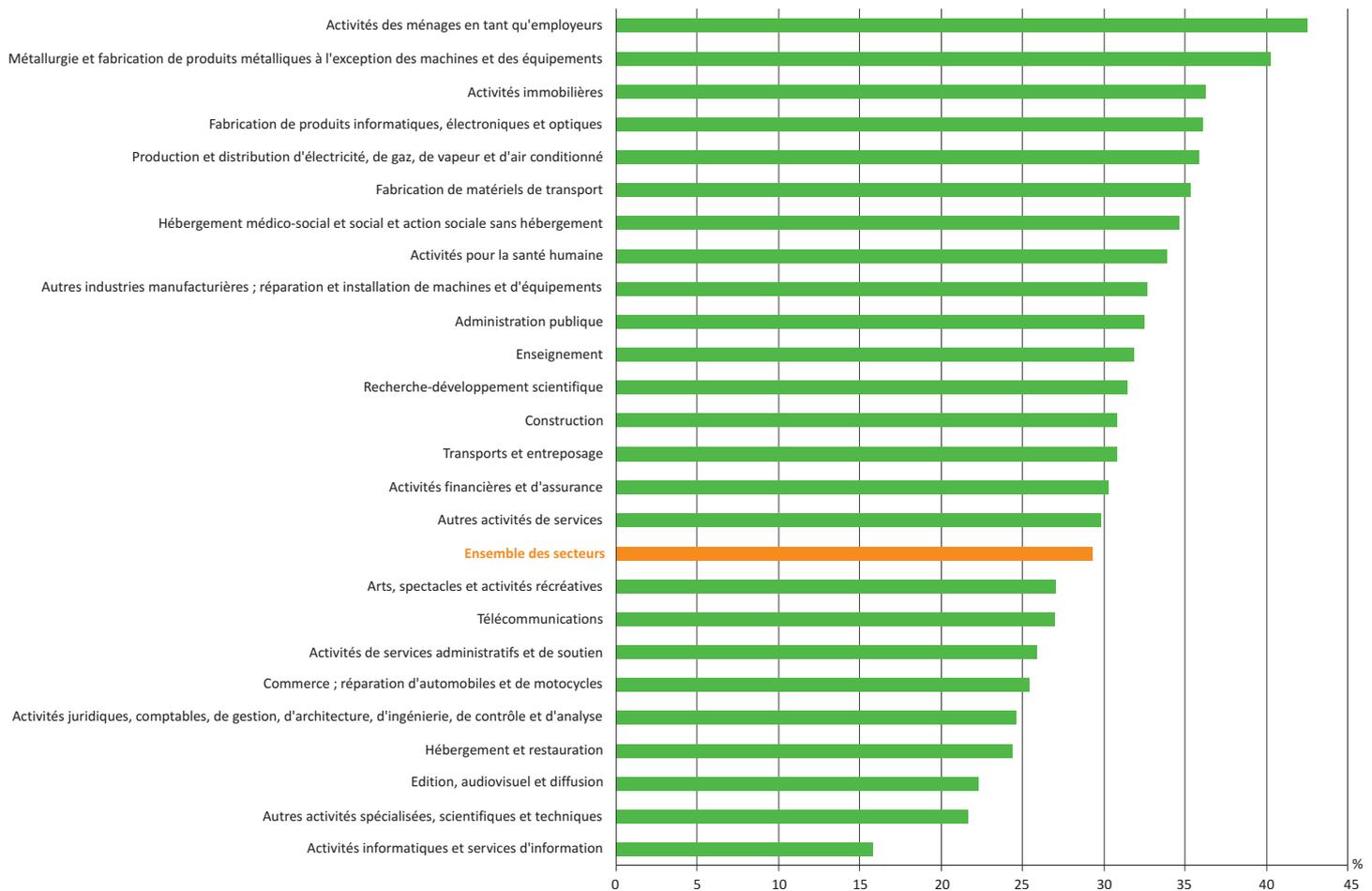
Les taux de retrait régionaux se différencient parfois des taux nationaux, du fait de la structure par âge différenciée entre Ile-de-France et province dans certains métiers. Ainsi, la part des actifs franciliens des métiers de la banque et de l'assurance qui cessera son activité d'ici 2020 est inférieure de quatre points à celle estimée en France métropolitaine. Cette part est également nettement plus faible dans les métiers de l'administration

☛ Les seniors demandeurs d'emploi

En 2009, 8,3 % des seniors sont au chômage, selon le recensement de la population. Les seniors représentent 20 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi. Ils exercent moins souvent une activité réduite que les autres classes d'âge, surtout les hommes. Pourtant, ils recherchent plus souvent que les moins de 50 ans un contrat à durée indéterminée à temps partiel (13 % contre 7 %), notamment les femmes (20 %). L'ancienneté de recherche d'emploi augmente avec l'âge, elle est donc beaucoup plus élevée pour les seniors : la moitié des seniors recherche un emploi depuis au moins 14 mois, contre 6 mois pour les plus jeunes. Toutefois, elle diminue légèrement après 60 ans, non pas à cause de la sortie des chômeurs de longue durée mais de l'arrivée de « nouveaux » chômeurs. Les seniors demandeurs d'emploi sont plus qualifiés que les jeunes (19 % de cadres et ingénieurs contre 11 %), plus souvent ouvriers et moins employés. Ils sont toutefois nettement moins diplômés (44 % ont au moins le baccalauréat contre 59 %). Certaines familles professionnelles sont beaucoup plus touchées car la part des seniors parmi les demandeurs d'emploi - comme la part des seniors dans l'ensemble des actifs, d'ailleurs - est élevée : ouvriers du textile et du cuir (50 %), dirigeants d'entreprise (37 %), employés de maison (37 %), médecins (35 %)...

4 Les taux de retrait sont plus élevés dans l'industrie

Les taux de retrait des principaux secteurs en Ile-de-France



Source : Insee, recensement de la population 2009

publique où on débute souvent sa carrière en Ile-de-France avant de la poursuivre en région (professions juridiques, armée et police). A l'inverse, dans les métiers ouvriers de l'industrie, en moyenne plus âgés en Ile-de-France qu'en province, le taux de retrait est plus fort en Ile-de-France : jusqu'à près de quatre points d'écart dans la mécanique et le travail des métaux. De même, la part des professionnels franciliens du bâtiment et des travaux publics cessant leur activité d'ici 2020 est aussi supérieure de près de deux points à la part nationale.

De nombreux départs dans l'administration publique, le commerce et l'enseignement

En Ile-de-France, trois secteurs d'activité seront particulièrement représentés parmi les fins de carrière : l'administration publique (180 000 départs), le commerce (174 000) et l'enseignement (124 200). Ils représentent 29 % des cessations d'activité entre 2010 et 2020.

Toutefois, ces secteurs se différencient par des taux de retrait différents. L'impact des cessations d'activité dans un secteur d'activité est d'autant plus important que le taux de retrait est élevé. Cet indicateur traduit les adaptations que les acteurs économiques pourraient devoir mettre en œuvre, notamment dans leur stratégie de recrutement et de gestion des âges.

Des taux de retrait très élevés dans l'industrie

Dans le secteur du commerce, comme dans celui des activités de service administratif et de soutien, le nombre de cessations d'activité sera important, mais le taux de retrait sera relativement faible (26 %). Ce taux est en effet inférieur de trois points à celui de l'ensemble des secteurs d'activité (29 %), ce qui modère l'impact que ces départs pourraient générer 4.

Dans les secteurs industriels les plus fragiles, le constat est inverse. Avec plus de 35 % des actifs en emploi qui cesseront

leur activité à l'horizon 2020, les taux de retrait figurent parmi les plus élevés, même si le nombre de départs reste modéré. Les salariés de ces secteurs sont en effet relativement plus âgés que dans les autres secteurs.

Par exemple, dans la métallurgie, les activités de fabrication de matériel de transport et celles de produits informatiques, électroniques et optiques, 56 500 actifs en emploi quitteront le marché du travail à l'horizon 2020, sur un total de 154 000 actifs employés en 2009. Le choc sur l'activité économique sera d'autant plus important que ces départs pourraient s'accompagner d'un nombre réduit de remplacements.

Le taux de retrait est particulièrement important dans ces secteurs : 40 % dans la métallurgie, 35 % dans les activités de fabrication de matériels de transport et 36 % dans celles de produits informatiques, électroniques et optiques. Par ailleurs, ces taux de retrait franciliens sont supérieurs à ceux observés en province (l'écart est

compris entre un et cinq points selon le secteur, les actifs étant plus âgés en moyenne de trois à cinq ans en Ile-de-France qu'en province).

Les taux de retrait seront également élevés dans l'administration publique (32 %), l'enseignement (32 %), les activités pour la santé humaine (34 %) et l'hébergement médico-social (35 %). De plus, le nombre de départs sera très important dans ces secteurs (près de 500 000 départs).

Des départs précoces dans la construction et les transports

Enfin, la construction et les transports connaîtront aussi des taux de retrait élevés (31 %), même si dans ces secteurs, les seniors sont un peu moins nombreux parmi les actifs occupés (respectivement 21 % et 19 %, contre 22 % pour l'ensemble des activités). Une forte pénibilité au travail, des possibilités de retraite anticipée, en particulier dans le secteur des transports, expliqueraient des départs précoces.

Pour en savoir plus

Govillot S. : « Le passage de l'emploi à la retraite », *Insee Première*, n° 1449, juin 2013.

« Retraites : un état des lieux du système français », Conseil d'Orientation des retraites, douzième Rapport, adopté le 22 janvier 2013.

Minni C. : « Emploi et chômage des 55-64 ans en 2011 », *Dares Analyses*, juillet 2012.

Warzee C. : « Départs du marché du travail dans les régions à l'horizon 2020 - Le papy-boom n'explique pas tout », *Insee Première*, n° 1255, septembre 2009.